

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 20 AVRIL 2026

Nombre de Membres : Afférents : 11 Présents : 11 Qui ont pris part au vote : 11
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 20 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 14 avril 2026.

Présents : Violette FERNANDES, Maire, Bénédicte PATRY, Madeleine HANQUIEZ, Annick RUFFIER, Vinciane HOLLIER, Yamina KECHIR, Nicolas MILLET, Nicolas ANCLIN, Jean-Claude LEBAS, Bernard CHIVAILLE, Eric FERNANDES

Excusé(s) ayant donné procuration : /

Absents : /

A été nommé(e) secrétaire : Yamina KECHIR

DELIBERATION 2026_0034

RETRAIT ET REMPLACEMENT DE LA DELIBERATION 2026-0021 relative à la désignation des délégués au Syndicat des écoles publiques de Nérondes

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-21,

Vu les statuts du Syndicat des écoles publiques de Nérondes,

Considérant le renouvellement du conseil municipal issu des élections du 15 mars 2026,

Considérant qu'il convient d'élire les délégués pour représenter la commune au sein du Syndicat des écoles publiques de Nérondes,

Vu le mail reçu le mardi 7 avril 2026 de la Mairie de Nérondes précisant la nécessité de deux titulaires et d'un suppléant,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, vu la délibération n° 2026-0021 en date du 1^{er} avril 2026 relative à la désignation des représentants au syndicat des écoles publiques de Nérondes,

Considérant qu'une erreur a été commise dans le nombre de délégués titulaires à désigner,

Décide de rapporter ladite délibération,

Procède à une nouvelle désignation des délégués :

Après en avoir délibéré, à main levée,

ÉLIT :

- Déléguée titulaire : Violette FERNANDES

-Délégué titulaire : Nicolas MILLET

- Délégué suppléant : Vinciane HOLLIER

Les intéressés ayant obtenu l'unanimité des suffrages, sont proclamés élus.

PRÉCISE que les informations complémentaires nécessaires à l'identification et au contact des délégués seront transmises au syndicat dans un document annexe, conformément aux règles de protection des données personnelles. Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme :

En mairie, le 20 avril 2026

Le Maire,
Violette FERNANDES



Le Secrétaire de Séance,
Yamina KECHIR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20260423-2026_0034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026